

## Problemes suite a procedure demise en invalidité

## Par roro3959, le 20/08/2015 à 15:29

bonjour, je suis en arrêt maladie professionnelle depuis le 25/03/2015 le médecin conseil me consolide au 31/08/2015. lors de mon passage devant le médecin conseil je lui ai présenté des radios pour lui montrer que je soufrais d'arthrose dans plusieurs articulations, je lui ai demandé une mise en invalidité, il m'a fait remplir et signer une demande d'invalidité pouvez vous me renseigner sur la suite de la procédure d'invalidité? n'étant plus en arrêt maladie le 01/09/2015, dois je reprendre le travail? ou continuer a envoyer des certificats d'arrêt maladie a mon employeur. merci

## Par moisse, le 20/08/2015 à 16:23

## Bonjour,

[citation] n' étant plus en arrêt maladie le 01 /09/2015, d ois je reprendre le travail ? ou continuer a envoyer des certificats d'arrêt maladie a mon employeur. merci [/citation]

Et vous allez les sortir d'où ces arrêts maladie, puisque votre médecin vous a consolidé. Vous devez surtout prendre contact avec le médecin du travail pour organiser une pré-visite de reprise, et aviser votre employeur de votre reprise au 01/09 afin qu'il puisse organiser la fameuse visite de reprise.

L'arthrose est rarement relevée comme maladie professionnelle et à ma connaissance ne figure dans aucun tableau correspondant.

Mais là je peux me tromper.